

ECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Entretien :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 569 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LACHGUAR Houssine

Date de naissance : 01-01-1945

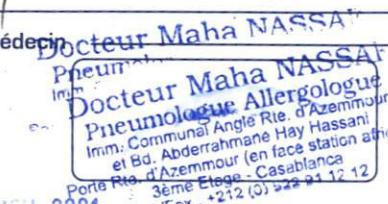
Adresse : Resid Fidaouss GHIA IM7 AFFIC ouest

C.A.C.

Tél. : 0522893297 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/07/2021

Nom et prénom du malade : BOUFTAS Saadie Age : 68

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

SOULÈVE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12.11.2021	S		250,00	<i>Dr. Maha NASSAR Institut de Radiologie et de Médecine Nucléaire Porte Régionale 1000, Avenue Hassan II 3ème étage - Casablanca - Tél/Fax : 0524 91 12 12</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>J</i>	12.11.2021	926,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Maha NASSAR</i>	13.11.2021	K30	600,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

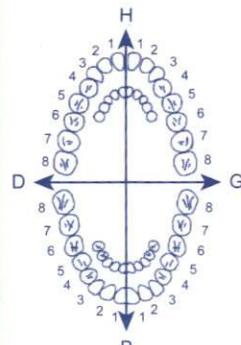
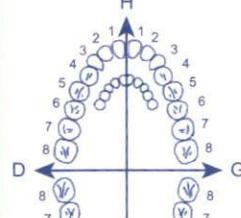
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				<input type="text"/>
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				<input type="text"/>
H	25533412	21433552		<input type="text"/>
D	00000000	00000000		<input type="text"/>
B	00000000	00000000		<input type="text"/>
G	35533411	11433553		<input type="text"/>
[Création, remont, adjonction]				
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>			
DATE DU DEVIS	<input type="text"/>			

Pneumologue Allergologue

Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire, Maladies allergologiques, Asthme, Tuberculose, Sevrage tabagique, Bronchoscopie



أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،
أمراض الصدر والحساسية،
الربو، داء السل، الإلتهاب عن التدخين
التخدير منتظار

Casablanca, le

02/11/21

الدار البيضاء، في

Mr - Mme :

BOUFTAS Sadie

185.00 x 3

118ml 250 Spray (N°3)

2 bouteilles x 2 1/2

113.10 x 3 De rice Chukha apri 3ml

91 Pissuel (N°3)

14.60 1 palet du Chukha 1/2 3ml

51 Dolipron 1000 g eff

14 x 2 1/2

Docteur Maha NASSAF
Pneumologue Allergologue
Immeuble Communal, Angle Rte Azemour
Porte Route Azemour (en face station Afriquia)
Porte Rte d'Azemour (en face station Afriquia)
Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12

Immeuble Communal, Angle Route Azemour et Bd. Sidi Abderrahman, Hay Hassani, Casablanca,

Porte Route Azemour (en face station Afriquia), 3^{eme} étage

Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12 - E-mail : nassafpneumo@gmail.com

LOT: GB10602

PER: 02/2024

PPV: 185 DH 00



Rien agiter avant chaque utilisation

N° du Lot

21A111

Date Per. 01 2024

P.P.V: 119,10 DH

LOT: GB10602

PER: 02/2024

PPV: 185 DH 00



Bien agiter avant chaque utilisation

LOT: GB10602

PER: 02/2024

PPV: 185 DH 00



Bien agiter avant chaque utilisation

14160
PPV 14 DH 60
PER 09/24
LOT K2500



N° du Lot

21A111

Date Per. 01 2024

P.P.V: 119,10 DH

N° du Lot

21A111

Date Per. 01 2024

P.P.V: 119,10 DH

A20010353/04

Docteur Maha Nassaf

Pneumologue Allergologue

Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire, Maladies allergologiques, Asthme, Tuberculose, Sevrage tabagique, Bronchoscopie



الدكتورة مهانصاف

أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،
أمراض الصدر والحساسية،
الربو، داء السل، الإقلاع عن التدخين
التخليص بالمنظار

Casablanca, le ٢٣٠٥٢٠٢١ الدار البيضاء، في

Mr - Mme :

Bouffas

Sandrine

Resu

Exposition fumeuse respiratoire 600,00 Dhs



Informations sur le patient

Nom	Bouftas, Saadia
ID	107/19
Age	68 (11/11/1952)
Taille	150 cm
Poids	63 kg
Sexe	Féminin
Ethnicité	Caucasién

Résultat du test

Votre VEMS/théorique: 82%

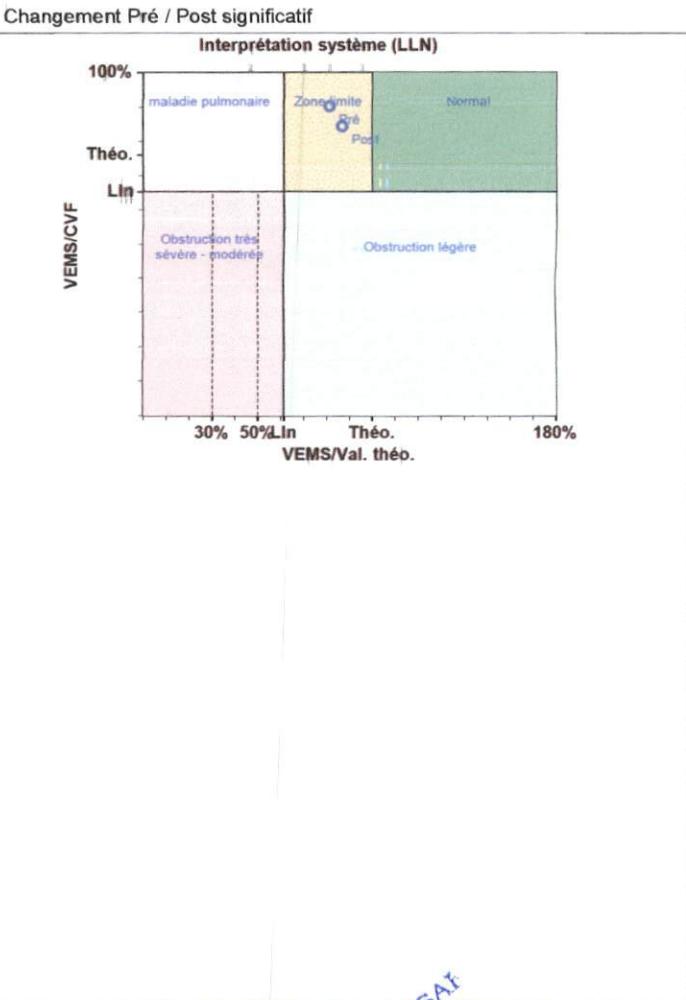
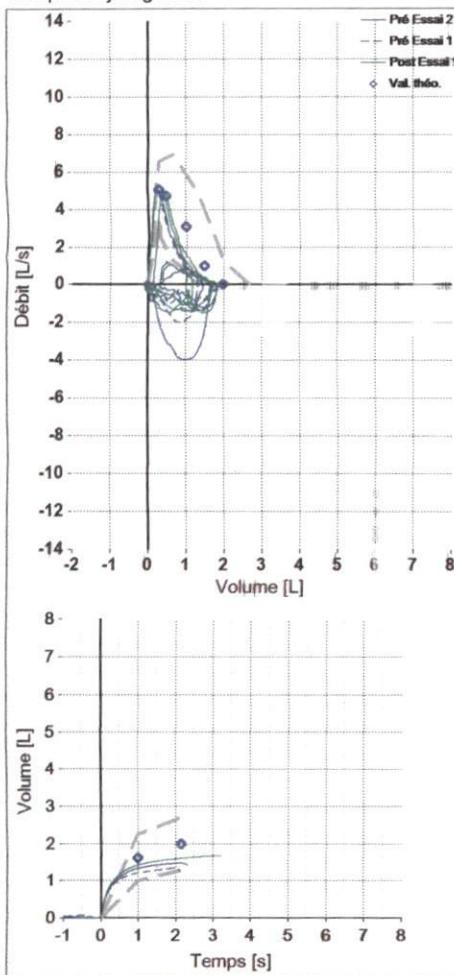
Attention: qualité de test médiocre. Interpréter avec précaution.

* Résultats inf. à la limite normale ou changement post test significatif.

Interprét. syst. globale

Informations sur le test

Type de test	CV et BDV
Date du test	03/11/2021 11:49:28
Heure post	03/11/2021 12:07:29
Interprétation	--
Val. théo.	ERS/ECCS
Sélection de valeur	Méill. essai
BTPS (insp/exp)	1.12/1.02



Coopération moyenne,
Exploration fonctionnelle respiratoire, ~~laryngologique~~
limites de la cricoïde, ~~laryngologique~~ les